Boehringer Ingelheim Animal Health France

29, Avenue Tony Garnier - 69007 Lyon - France

TVA intra-communautaire : N° FR 70 590 800 215

BNP PARIBAS - EUR

IBAN : FR76 3000 4022 4900 0101 2563 384

Swift: BNPAFRPPXXX

VOS CORRESPONDANTS:

Tel Commandes : 04.72.72.32.54 Fax Commandes : 04.72.72.32.15



Page 1 sur 3

Adresse livraison

PHARMACIE DE LA LAOUVE 291 CHEMIN DU PRUGNON 83470 SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME

PHARMACIE DE LA LAOUVE 291 CHEMIN DU PRUGNON 83470 SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME

Facture 6010125147 Date: 23/05/2024

Code client: 100916508 N/ref Cde: 2010086950 V/n° de commande : 15.05.2024 Date commande: 16/05/2024 Echéance: 22/07/2024 N/ref expédition: 3290106564 Mode paiement: Date expédition : 16/05/2024 Prélèvement automatique

Délai de paiement : Net 60 jours date facture

Incoterm: DAP SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUM

				Devise :	EUR
GTIN/N° Article	Désignation	Quantité	Prix Unitaire	Remise TVA	Montant Net HT
03661103005957	FRONTLINE COMBO CHAT 3P Lot: F51884C Péremption: 30/09/2026	40 /PC	16,08	37 % AI	405,22
03661103006022	FRONTLINE COMBO CHAT 6P Lot: F71722B Péremption: 31/12/2026	30 /PC	26,79	37 % AI	506,33
03661103004110	FRONTLINE CHAT SPOTON 6P Lot: F71825B Péremption: 30/11/2026	30 /PC	19,06	37 % AI	360,23
04064951018824	FRONTPRO DOG MX3 CHEW FR Lot: F50485 Péremption: 31/03/2026	6 /PC	27,06	26 % AI	120,15
04064951018817	FRONTPRO DOG LX3 CHEW FR Lot: F58778 Péremption: 31/03/2026	6 /PC	30,91	26 % AI	137,24
04064951018800	FRONTPRO DOG XLX3 CHEW FR Lot: F47927 Péremption: 31/03/2026	6 /PC	35,15	26 % AI	156,07
03661103071204	FRONTLINE TRI-ACT XS 3 PIP X 1 Lot: F58126G Péremption: 31/03/2026	10 /PC	16,10	37 % AI	101,43
03661103071211	FRONTLINE TRI-ACT S 3 PIP X 1 Lot: E99823C Péremption: 28/02/2026	20 /PC	16,91	37 % AI	213,07
03661103071228	FRONTLINE TRI-ACT M 3 PIP X 1 Lot: E95661C Péremption: 28/02/2026	20 /PC	20,07	37 % AI	252,88
03661103071235	FRONTLINE TRI-ACT L 3 PIP X 1 Lot: F74101A Péremption: 31/12/2026	20 /PC	23,96	37 % AI	301,90
03660144107576	FUREXEL 1 SER X 1 Lot: LD023/23 Péremption: 31/03/2026	7 /PC	9,48	19 % AI	53,75
03660144107583	FUREXEL COMBI 1 SER X 1 Lot: CD021/23 Péremption: 31/03/2026	7 /PC	14,34	19 % AI	81,31
04028691564041	FTL HOMEGARD SPRAY 250ML x1 Lot: 045N1 Péremption: 28/02/2026	3 /PC	8,26	AI	24,78
03661103037644	FRONTLINE CHIEN L SPOTON 4PIP Lot: F02191B Péremption: 28/02/2026	10 /PC	0,00	AI	0,00

Boehringer Ingelheim Animal Health France

29, Avenue Tony Garnier - 69007 Lyon - France



Page 2 sur 3

Facture 6010	125147	Date: 23/05/2024			
Code client :	10091650	8	V/n° de commande :	15.05.2024	
Montant HT					2 714,36
TVA	Al	20 %	2 714,36		542,87
Montant TTC :					3 257,23
Sauf mention contraire su	ır facture, escompte néant	Client payeur :	100916508		
Pénalités de retard : taux	Date facturation :	23/05/2024			
refinancement la plus réc	N° facture :	6010125147			
Indemnité forfaitaire pour	Montant TTC :	3 257,23			
Ce montant sera débité p	Devise :	EUR			
Mandat de prélèvement S	SEPA · 176562-691714 N	Jotre Identifiant Créanci	er SEPA · FR43777398779		

Boehringer Ingelheim Animal Health France

29, Avenue Tony Garnier - 69007 Lyon - France



Page 3 sur 3

Date: 23/05/2024

Facture 6010125147

Code client : 100916508 V/n° de commande : 15.05.2024

Conditions Générales de Vente Boehringer Ingelheim Animal Health France (« BI AH France »)

Sauf conditions particulières acceptées par BI AH France toute commande emporte de plein droit l'adhésion aux présentes conditions de vente, mises à disposition de l'acheteur avant conclusion de la vente, qui régiront seules les ventes de BI AH France, à l'exclusion expresse de tous documents émanant de l'acheteur. BI AH France se réserve le droit de modifier les prix et les présentes conditions générales de vente.

Les commandes ne sont définitives qu'après acceptation expresse de BI AH France, l'expédition des produits valant acceptation.

Aucune modification ou annulation de commande par l'acheteur ne sera prise en compte sauf accord de BI AH France.

Une facture est établie pour chaque livraison et délivrée au plus tard au moment de celle-ci.

LIVRAISON ET TRANSPORT

Dans toute la mesure du possible, les produits sont expédiés dans un délai de 72 heures suivant la réception de la commande. L'acheteur devra accepter les marchandises qui seront prêtes à livrer même si celles-ci ne représentent qu'une partie des quantités commandées. Ce délai est donné à titre indicatif, et les retards éventuels ne permettent pas à l'acheteur d'annuler la vente, de refuser la marchandise, ou de demander des dommages-intérêts. La responsabilité de BI AH France sera dégagée, du fait de la survenance d'un cas de force majeure ainsi que de tout événement indépendant de sa volonté et empêchant l'exécution normale du contrat, tel que : grèves, lock-out, manque de matières premières, incidents d'exploitation, etc. Au-delà de trente jours (30) les commandes non livrées pourront être annulées par l'acheteur.

Les produits voyagent aux risques et périls du vendeur.

Participation aux frais d'emballage et de port : forfait de 30€ HT. Franco de port et d'emballage à partir de 200€ HT net de livraison. Conformément à l'article L 133-3 du code du commerce, en cas d'incident pendant le transport ou manquant constaté à l'arrivée par l'acheteur, les réserves détaillées et complètes doivent être indiquées sur les documents de transport immédiatement et doivent être confirmées, dans les 3 (trois) jours de la réception au plus tard, par lettre recommandée adressée au(x) partie(s) responsables de la perte et / ou des dommages, avec copie à BI AH France. Aucune réclamation reçue par BI AH France en dehors des délais précités ne sera opposable.

Aucune commande d'un montant inférieur à 50 € HT net ne sera assurée.

PRIX ET REGLEMENT

Les produits sont vendus au prix en vigueur à la date passation de la commande. Les prix sont hors TVA ou autres impôts, droits et taxes perçus ou imposés sur les produits.

Les prix sont révisables à tout moment sur décision de BI AH France dans le respect de la réglementation en vigueur.

Les produits de BI AH France sont payables à 60 jours date de facture. Toute expédition fait l'objet d'une facture sur laquelle figure une date d'échéance à respecter. Tout règlement minoré entraîne une réduction du droit à déduction de la T. V.A.

RESPECT DES ECHEANCES

L'échéance du terme valant mise en demeure, le défaut de paiement total ou partiel à la date prévue entraînera de plein droit et sans formalité, les mesures suivantes : (i) le paiement d'intérêts de retard à compter de l'échéance au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage selon l'article L.441-9 du Code de commerce, (ii) la déchéance du terme de toute facture de l'acheteur et l'exigibilité immédiate des sommes restant dues, (iii) la suspension de toute livraison. Pour tout recouvrement une indemnité forfaitaire de 40 euros sera due par l'acheteur sans préjudice de toutes indemnités complémentaires que Bl AH France pourrait obtenir pour couvrir l'ensemble des dépenses occasionnées à ce titre.

RESERVE DE PROPRIETE

BI AH France SE RESERVE LE DROIT DE PROPRIETE DES MARCHANDISES JUSQU'AU COMPLET PAIEMENT DU PRIX SANS QUE CELA AIT UNE INCIDENCE SUR LE TRANSFERT DE RISQUES A LA CHARGE DE L'ACHETEUR à la livraison matérielle des marchandises (Incoterm DAP).Les marchandises livrées et non payées peuvent être revendiquées par BI AH France

même en cas de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire dans les conditions prévues par les dispositions légales en vigueur.

CONSERVATION

Dans le respect des bonnes pratiques de distribution, le stockage des produits biologiques et de certains produits chimiothérapiques doit être assuré dans les conditions spécifiques, précisées sur les notices et/ou documents accompagnant ces produits. BI AH France décline toute responsabilité en cas de dommage dû au non-respect par l'acheteur des conditions d'entreposage, de manutention ou de transport stipulées sur les emballages des produits ou, à défaut, sur les fiches de sécurité des produits si elles lui ont été communiquées.

RETOUR PRODUITS

Aucun produit commandé et livré ne peut être repris ni échangé sauf accord écrit de BI AH France. Tout produit retourné sans l'accord préalable et écrit de BI AH France ne donnera pas lieu à l'établissement d'un avoir. Les frais de transport et les risques de retour demeurent en toutes circonstances à la charge de l'acheteur. Lorsqu'après contrôle, un vice apparent ou un manquant est effectivement accepté et/ou constaté par BI AH France, l'acheteur ne pourra demander que le remplacement des articles non-conformes et/ou le complément à apporter pour combler les manquants, sans que l'acheteur puisse prétendre à une quelconque indemnité ou résolution de la commande.

PHARMACOVIGILANCE

L'acheteur s'engage à informer immédiatement BI AH France dès connaissance, de toute information relative à la pharmacovigilance d'un produit du vendeur et en particulier, de tout événement indésirable (grave ou non), que l'utilisation ait été faite conformément ou non aux préconisations du Résumé des Caractéristiques Produit du médicament, toute suspicion d'inefficacité par rapport à l'efficacité attendue du médicament, toute exposition humaine, toute présence de résidus de médicament au-delà du délai d'attente, toute suspicion d'effets sur l'environnement ou toute suspicion de transmission d'agent infectieux...,par téléphone ou courriel aux coordonnées stipulées ci-après :

Service Pharmacovigilance/ Boehringer Ingelheim Animal Health France

Tel.: 04 72 72 30 00

Courriel: A HPV Santean imale FR. LYN@boehringer-ingelheim.com

ETHIQUE ET CONFORMITE

L'acheteur s'engage à lutter contre toute forme de corruption. BI AH France proscrit l'offre d'avantages directs ou indirects, de quelque nature que ce soit, à ses employés dans le but de faciliter la relation commerciale. Tout acte de cette nature est un motif suffisant pour justifier la fin de toute relation commerciale.

Dans le respect des lois sur le commerce international, l'acheteur certifie qu'il respecte les lois sur les embargos, les restrictions ou les sanctions sur les produits tel que le double usage et qu'il n'est pas mentionné sur les listes SPL («Sanctioned Party List») et/ou qu'il n'est pas contrôlé par une société mentionnée sur les listes SPL. Le non-respect de cet engagement est un motif suffisant pour justifier la fin de toute relation commerciale.

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

On entend par données personnelles, toutes informations identifiant directement ou indirectement une personne physique. Dans le cas où, lors de la formation ou de l'exécution de la commande, l'acheteur ou BI AH France seraient amenés à traiter des données personnelles ils s'engagent à respecter les obligations dictées par le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) adopté par le Parlement européen et en vigueur depuis le 25 mai 2018, ainsi que les spécificités nationales permises par le RGPD, stipulées par la nouvelle loi Informatique et Libertés n° 2018-493 du 20 juin 2018 et publiée au JORF le 21 juin 2018, ainsi que son décret d'application n° 2018-687 en date du 1er août 2018, publié au JORF le 3 août 2018.

ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Les présentes conditions sont soumises à la loi française. Tous différends découlant des présentes, ou en relation avec celles-ci, et ne pouvant faire l'objet d'un règlement amiable entre les parties, seront soumis aux tribunaux compétents de l von